

Denrées alimentaires et autres biens de première nécessité et de consommation courante

1. Denrées alimentaires

- 1.1 produits alimentaires I (produits frais) tels que viande, poisson, charcuterie, produits laitiers, œufs, fruits et légumes frais, pain et pâtisseries;
- 1.2 produits alimentaires II (produits secs), tels que boissons alcoolisées et non alcoolisées, confiseries, produits du tabac, conserves, féculents (farine, céréales, riz, nouilles), épices, produits congelés, aliments pour bébés.

2. Produits non alimentaires

- 2.1 les articles de droguerie, tels que savon, produits de douche, parfums, déodorants, papier hygiénique, crèmes corporelles, produits de rasage, produits de soins capillaires, produits de soins dentaires, articles pour bébés, couches, autres produits cosmétiques, produits de santé et médicaments en vente libre dont la remise est autorisée également en dehors des pharmacies;
- 2.2 les articles de vaisselle et de table, y compris les couverts et les ustensiles de cuisine, les récipients de stockage et le matériel de cuisson et de conservation, dans la mesure où ils peuvent être considérés comme des biens de consommation courante de par leur nature et leur prix, ainsi que les bougies;
- 2.3 les produits de nettoyage et d'entretien;
- 2.4 les journaux et revues;
- 2.5 les produits de papeterie;
- 2.6 les plantes d'intérieur et les fleurs coupées;
- 2.7 le matériel photographique;
- 2.8 les pièces de rechange et accessoires électrotechniques (piles, batteries, etc.);
- 2.9 les articles de bonneterie, les sous-vêtements et les vêtements pour bébés, dans la mesure où ils peuvent être considérés comme des biens de consommation courante de par leur nature et leur prix;
- 2.10 les articles de bricolage et de jardinage (outils, matériaux de construction, semences, terre, etc.);
- 2.11 les aliments pour animaux et les produits nécessaires à l'hygiène et à l'élevage des animaux, ainsi que les animaux qui doivent être acquis pour garantir une détention conforme aux besoins de l'espèce.